

Recueil de l'offre en stage en neurologie pour les étudiants HES soins infirmiers

Filière

Soins infirmiers

1.1 Carte d'identité

Nom de l'institution :

CHUV

Nom du service :

Département des Neurosciences Cliniques-Service de neurologie

Coordonnées (adresse, téléphone, mail, site Internet, etc.) :

CHUV
Service de Neurologie BH13 Sud
Av du Bugnon 21
1011 Lausanne
Tél : 021.314.12.00
Fax : 021.314.12.44
<http://www.chuv.ch>

Missions principales :

- Assurer les soins aigus et/ou spécialisés de patients présentant une affection neurologique pour l'ensemble du canton et pour les cantons voisins, en accord avec les conventions intercantionales. Etre un centre de référence.
- Assurer la prise en charge post-thrombolyse pour les patients ayant une atteinte neuro-vasculaire.
- Initier le processus de neuroréhabilitation pour les patients hébergés dans le service.
- Contribuer, en relation avec les écoles, à la formation de professions de la santé.
- Contribuer à l'approfondissement des connaissances des collaborateurs par le recours à la formation continue et le partage d'expériences.
- Contribuer au développement de la qualité de nos pratiques.
- Contribuer à la recherche médico-clinique.

Patientèle :

- Patient présentant une affection neurologique aiguë admis en urgence (85-90% du total des hospitalisations.)
- Soins continus : patient aigu et instable nécessitant une surveillance neuro-cardio-respiratoire, ceci autant dans le but du traitement que du suivi du diagnostic.
- Patient suivi par son médecin traitant pour une symptomatologie neurologique mal déterminée nécessitant l'avis médical d'un spécialiste ou patient connu pour une affection neurologique adressé au service par son médecin traitant pour optimiser le traitement. Patient admis en général sur convocation

L'âge des patients s'étend sur les périodes «jeune adulte» jusqu'au «4^e âge».

Ces patients peuvent présenter des handicaps très variables allant du handicap mineur (n'empêchant pas le patient d'effectuer ses activités quotidiennes) au handicap majeur nécessitant une suppléance importante et des mesures de réadaptation.

Liste des affections/pathologies :

- Accident vasculaire cérébral ischémique
- Accident vasculaire cérébrale hémorragique
- Epilepsie
- Parkinson
- Sclérose en plaque
- Polyneuropathie
- Migraine
- Encéphalite...
- Syndrome de Guillain-Barré
- Myasthénie et maladies neuromusculaires
- Myélopathie
- Neuro-oncologie
- Neuro-Psycho- pathologie ...
- ...

Provenance des patients :

- Région Lausannoise ainsi que l'ensemble du canton.
- De par le rôle de centre de référence nous accueillons également des patients de l'ensemble de la Suisse Romande.
- Les patients proviennent essentiellement de leur domicile en passant par le Centre des Urgences du CHUV ou par d'autres services du CHUV.

DMS :

Total dans le service : 8,3 jours en 2011

Aux Soins continus : env. 56 heures (dans le but d'un diagnostic : 24 heures).

1.2 Organisation du service

Localisation/géographie :

Chuv Bâtiment hospitalier 13 ème Sud

Nombre d'unités :

Trois :

- Une unité de soins et surveillance continus : 6 lits
 - patients cérébraux-vasculaires (stroke-unite)
 - patients neuro-lésés d'origine non-vasculaires
- Une unité de soins type division : 27 lits
- Une unité d'hospitalisation de jour : 5 lits (cette unité ne constitue pas un lieu de stage).

Nombre de lits :

33 d'hospitalisation et 5 d'hospitalisation de jour.

Particularités du service :

- Prise en charge de l'AVC et l'AIT ; surveillance post-thrombolyse
- Activité d'exams médicaux intenses (Scanner, IRM, examens neurophysiologiques, PL, neuro-ophtalmologiques, ...) dans les différents services ad-hoc.
- Activités de recherche médico-clinique sur l'étage (différentes infirmières engagées pour la recherche médico-clinique sont présentes sur l'étage).

- Colloques interdisciplinaires de liaison hebdomadaires (définition du projet d'orientation du patient).
- Equipe médicale large (formation de médecins spécialistes - neurologues).
- Confrontation aux dilemmes éthiques (réflexion, consultation éthique).
- Activité de consultation type polyclinique présente sur l'étage.
- Démarche neurorééducative dans les soins en lien avec le concept Bobath et la Méthode de Manutention des Malades (MMM)

Liens fonctionnels avec :

- Travail pluridisciplinaire, entre autres, avec l'Equipe de Neuroréducation Précoce avec Surveillance Intensive (NPSI = médecin, logo, physio, ergo, neuropsych, IDL) et autres intervenants comme diététicienne, aumônier,
- Travail de partenariat dans de la Filière Thrombolyse AVC
- Collaboration avec le service des Soins Palliatifs.
- Le service de Neurologie collabore avec le service de Médecine 13 qui se trouve sur le même étage.

Equipement, matériel spécifique du service :

- Monitoring de surveillance cardio-respiratoire dans l'unité de soins et surveillances continus.
- Divers dispositifs pour la mobilisation des patients.

1.3 Encadrement

ICS :

BETTEX Yann - Infirmier-Chef de Service – Tél. 021 314 12 00 (service) ou 079 566 47 15 (int : 647159)

(nom et prénom, fonction, n° de téléphone)

ICUS 1 :

BARDET Elodie – Infirmière-Cheffe d'Unité de Soins – Tél. 021 314 12 00 (service) ou 079 566 44 82 (int. : 64682)

(nom et prénom, fonction, n° de téléphone)

Praticiens-formateurs :

BRUNNER Christelle – Infirmière praticienne formatrice

NOURI Nadia - Infirmière praticienne formatrice

(nom et prénom, fonction, n° de téléphone)

Référents :

Référents de stage - Référents de jour.

Voir les documents ad doc dans le service.

Autres collaborateurs-ressource :

WAUTERS Agnès – Infirmière clinicienne

LAUBER Evelyne – Infirmière responsable de l'unité de soins et surveillances continus – Tél. 021/314 12 10

IOVINE Marie-Lucie : Infirmière, référent neuroréducation précoce

(nom et prénom, fonction, n° de téléphone)

Dotation infirmière :

1.7 ID- spécialiste (ICL, PF, référents)

32 ID

12,5 personnel d'assistance (ASSC, AS, EHASI)

Autre personnel spécifique :

Un(e) Infirmier(e) de Liaison

Un(e) Réceptionniste (Employé de desk)

1.4 Moyens pédagogiques spécifiques mis à disposition dans le service :

1. Document : Suivi et encadrement des étudiants en stage
2. Dossier infirmier (papier et informatique)
3. Classeurs spécifiques soins et surveillances (protocoles)
4. Livres Neurologie Brochures explicatives
5. Documentation diverses
6. Classeur, guide de poche personnel
7. Accès Internet
8. Accès Intranet de l'institution :
 - Soins Infirmiers DNC
 - Fichier des examens
 - Hygiène hospitalière
 - Techniques de soins
 - ...
9. Cours internes (démarche neurorééducative, la manutention des patients (selon méthode / concept MMM - BOBATH). Echanges avec des infirmières de la recherche.
10. Cours externes

1.5 Offre en formation

1.5.1 Compétence 1

Note 01234	Concevoir, réaliser, évaluer des prestations infirmières en partenariat avec la clientèle :
4	en définissant, avec les acteurs impliqués, un projet de soins et les moyens pour le mettre en œuvre.
4	en intégrant les nouvelles connaissances et méthodes adaptées aux soins infirmiers dans l'activité professionnelle.
4	en évaluant et créant des conditions permettant le soutien et la suppléance dans les activités de la vie quotidienne.
1	en accompagnant la clientèle dans les situations de crise et dans la période de fin de vie.
4	en utilisant des réponses différenciées dans ses interventions éducatives, préventives, diagnostics et thérapeutiques.
4	en élaborant et en proposant des actions d'éducation à la santé, de réadaptation fonctionnelle et de réinsertion sociale.
4	en créant des conditions qui garantissent le respect des dimensions légales, déontologiques et éthiques.

Moyens mis à disposition

Cf. moyens 1-2-3-4-8
Collaboration pluridisciplinaire

1.5.2 Compétence 2

Note 01234	Construire, avec la clientèle, une relation professionnelle dans la perspective du projet de soins :
4	en considérant l'histoire et le contexte de vie de la clientèle comme déterminant de la situation et du projet de soins.
4	en intégrant les caractéristiques propres aux situations relationnelles asymétriques (âge, état de santé, situation sociale, etc.). en s'impliquant personnellement dans le respect de l'altérité du client.
4	en mettant en œuvre des capacités de communication verbale et non verbale.
4	en mettant en place et en maintenant le(s) cadre(s) nécessaire(s) au travail relationnel.
4	en offrant l'espace et le temps qui permettent d'accompagner la recherche et la construction du sens de l'expérience de vie par le client.

4	en utilisant le geste et les soins au corps comme médiateur et support de la relation.
4	en faisant valoir, dans l'équipe interdisciplinaire, les intérêts du client.

Moyens mis à disposition

Cf. moyens **1**
Collaboration pluridisciplinaire

1.5.3 Compétence 3

Note 01234	Promouvoir la santé et accompagner la clientèle dans son processus de gestion de la santé :
4	en évaluant la situation aux déterminants de la santé.
4	en initiant et en participant à des actions visant à favoriser la santé communautaire. .
4	en favorisant chez le client l'expression d'une demande et en l'aidant à la clarifier. s
4	en utilisant des approches pédagogiques personnalisées et en tenant compte des caractéristiques identifiées chez le client.
4	en cheminant avec le client dans la recherche et l'application de solutions adaptée.

Moyens mis à disposition

Cf. moyen **1**
Interventions infirmières spécialisées (oncologie,paliatif,diabète).

1.5.4 Compétence 4

Note 01234	Evaluer sa pratique professionnelle afin d'ajuster, de développer et de conceptualiser ses interventions :
4	en recourant au jugement clinique pour analyser et interpréter les situations de soins.
4	en ayant recours à la réflexion dans l'action et sur l'action.
4	en se référant à un corpus de connaissances professionnelles actualisées et propre au champ disciplinaire infirmier.
4	en actualisant régulièrement et systématiquement ses connaissances professionnelles.
4	en se référant au cadre déontologique, éthique et légal et en participant à son développement.

Moyens mis à disposition

Cf. moyen **1**
Moyen de supervision avec l'équipe soignante
Utilisation des compétences professionnelles, travail de réflexivité lors d'enseignement clinique.

1.5.5 Compétence 5

Note 01234	Contribuer aux recherches conduites par des chercheurs en soins infirmiers et participer à des recherches interdisciplinaires :
1	en proposant des projets de recherche prioritairement issus des problématiques de terrain.
2	en respectant les principes éthiques liés à la recherche.
1	en utilisant des méthodes de recherche adaptées à la problématique.
1	en participant à la production des connaissances infirmières basées sur des fondements scientifiques.
1	en veillant à la diffusion et à l'utilisation des résultats de la recherche.

Moyens mis à disposition

Selon l'intérêt de l'étudiant, les moyens peuvent être mis à disposition

1.5.6 Compétence 6

Note 01234	Mener des actions de formation auprès des étudiants en soins infirmiers, des pairs et des acteurs du système socio-sanitaire :
4	en démontrant et en explicitant son expertise en soins infirmiers.
4	en organisant des actions de formation en fonction des besoins des personnes.
4	en encadrant les étudiants en soins infirmiers dans la réalisation de leurs prestations.
4	en accompagnant les professionnels des soins et les stagiaires nouvellement arrivés dans le lieu de soins et en participant à leur évaluation.
4	en accompagnant et en soutenant les personnes dans les processus de changement.
4	en s'appuyant sur les ressources de ses partenaires professionnels.

Moyens mis à disposition

Equipe formée
Cadres et PF à disposition
Listing des soins pratiqués dans le service
Documents encadrement des étudiants

1.5.7 Compétence 7

Note 01234	Collaborer au fonctionnement du système de santé :
4	en orientant la clientèle dans ses démarches et son utilisation du système de santé.
4	en contribuant de manière adéquate aux différents réseaux qui le composent.
4	en recourant aux prestations et compétences des autres professionnels.
4	en participant au développement du réseau par ses propositions, innovations et questions.
4	en situant les réflexions relatives au système de santé dans leur contexte socioculturel, économique et politique.
4	en assumant ses prestations, ses prises de position et ses décisions.

Moyens mis à disposition

Cf. moyen 1
En collaboration → infirmière de liaison + assistante sociale – physiothérapeutes – logopédistes – neuropsychologues – ICUS ...

1.5.8 Compétence 8

Note 01234	Participer aux démarches qualité du système socio-sanitaire :
4	en évaluant la qualité des soins et l'efficacité professionnelle.
4	en développant et en adaptant des démarches, outils, méthodes et techniques d'évaluation de la qualité.
4	en prenant en compte la satisfaction objective et subjective de la clientèle.
4	en intégrant, dans sa pratique, les résultats et propositions des démarches qualité du système socio-sanitaire.

Moyens mis à disposition

Cf. moyen 1
Projets Qualité institutionnels
Procédure de soins, travail en collaboration avec infirmière de l'hygiène hospitalière
Enquête de satisfaction

1.5.9 Compétence 9

Note 01234	S'impliquer par son discours et ses actes, dans le développement et l'explicitation du rôle infirmier :
4	en assumant les responsabilités liées à l'exercice du rôle infirmier, autonome et délégué.
4	en défendant des conditions de travail favorables à un exercice professionnel de qualité.
4	en participant aux processus décisionnels concernant le domaine de la santé.
3	en affirmant le point de vue infirmier dans les prises en charge interdisciplinaires.
3	en communiquant le point de vue infirmier dans des manifestations interdisciplinaires (congrès, symposium, publications, etc.).

Moyens mis à disposition

Cf. moyen 1
Structures fonctionnelles du service

Conditions préalables posées à l'étudiant :

- Pré-requis (connaissances et attitudes) recommandés -> Cf. document ad hoc
- Esprit d'ouverture face à la notion de travail en équipe.
- Flexibilité et adaptabilité (notion tenant en compte du niveau de formation).
- Volonté de profiter de l'apprentissage pratique (se concentrer sur le patient : «observation à l'aide de nos 5 sens !»)
- Etre conscient que la charge, tant physique que psychologique, liée à un stage dans un milieu de soins peut influencer le déroulement des activités hors stage.

A noter :

- Les stages aux SC ne sont possibles que pour des étudiant(e)s depuis la 2^{ème} année Bachelor!

Nombre d'étudiants accueillis par année :

10 étudiants

Maximum par période de stage :

2 à 3

1.6 Informations complémentaires

Horaires :

8h 30 par jour : 07h00-16h00 07h-12h00/16h00-19h30 (plus rarement)

Repas :

Pris au restaurant du personnel de l'institution

Blouses :

Fournies par l'institution

Logement :

Chambres à louer, à disposition, dans l'établissement

Transports publics :

M2 à proximité du CHUV

Divers :

La philosophie d'équipe tient à ce que chacun s'entraide à :

- répondre aux appels des patients.
- distribuer les repas.
- gérer la surcharge de travail selon son niveau de formation.
- être disponible pour les étudiants et le nouveau personnel selon son niveau de formation.

Les Praticiens formateurs envoient un email à l'étudiant avant le début du stage.

